

**Séance du Conseil de Ville
du 28 novembre 2022, 19 heures**

Salle du Conseil de Ville

Ordre du jour no 19 / 2022

1. Communications de la Présidente du Conseil de Ville
2. Appel
3. Procès-verbal no 18 du 31 octobre 2022
4. Questions orales
5. Promesses d'admission à l'indigénat communal de :
 - Mme Sandrina da Silva Antunes et sa fille Gabriela Antunes da Silva
 - Mme Bibiana Pose Rial et ses enfants Lara et Gael Quintans Pose
6. Message au Corps électoral concernant la demande de crédit de Fr. 13'500'000.- en faveur de la réalisation d'un nouveau bâtiment scolaire sur le secteur des Arquebusiers
7. Modification du règlement concernant le montant des indemnités versées aux autorités, jetons de présence et vacations et tableau des modifications
8. Règlement concernant les restrictions d'illumination des enseignes et vitrines
9. Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE)
10. Crédit-cadre 2023-2027 des Services industriels de Fr. 1'950'000.- (HT) pour le renouvellement des conduites de distribution et l'appareillage du réseau d'eau potable
11. Crédit-cadre 2023-2027 des Services industriels de Fr. 1'800'000.- (HT) pour la réalisation de nouvelles stations transformatrices
12. Crédit-cadre 2023-2027 des Services industriels de Fr. 1'200'000.- (HT) pour le déploiement des stations de recharge publiques pour véhicules électriques à Delémont
13. Crédit-cadre 2023-2027 des Services industriels de Fr. 400'000.- (HT) pour le développement et la gestion des compteurs électriques
14. Crédit-cadre 2023-2027 des Services industriels de Fr. 300'000.- (HT) pour la mise en conformité, l'entretien et le déploiement du système Smart-Meter du parc des compteurs de gaz naturel
15. Demandes de crédit pour des investissements à réaliser en 2023 (limite de CHF 20'001.- à 200'000.-)
16. Dépassement budgétaire de Fr. 220'000.- en 2022 pour l'octroi d'une subvention complémentaire destinée à la réalimentation des fonds propres de la Fondation Clair-Logis
17. Réponse à la motion 5.08/21 - "De l'énergie renouvelable par et pour les Jurassiens, également avec nos déchets verts", PS, M. Marc Ribeaud
18. Réponse à la motion 5.09/21 - "Chauffer les terrasses des restaurants de manière exceptionnelle, et avec une approche durable", PCSI, M. Alexandre Kaiser
19. Divers

BUREAU DU CONSEIL DE VILLE
La chancelière :

Edith Cuttat Gyger